

REGLEMENT ET LOIS DU JEU CHALLENGE REGIONAL FUTSAL U13

❑ Opération « soyons sportifs »

Avant les rencontres, les Joueur(se)s, Arbitres et Encadrants doivent suivre le **Protocole Esprit Sportif** en entrant sur le terrain. Les participants s'alignent sur le terrain et se saluent.

A la fin de la rencontre, les encadrants d'équipes montrent l'exemple et doivent veiller à ce que leurs joueur(se)s aillent saluer les adversaires ainsi que les arbitres.

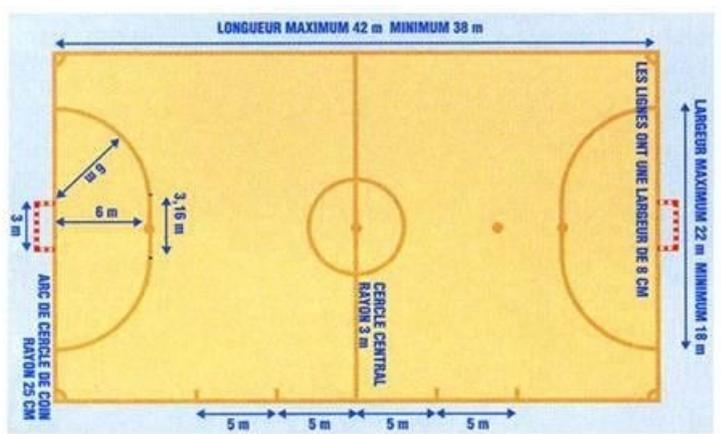
Tous les cas de discipline, stipulés sur les feuilles de match, seront étudiés par la ou les commissions compétentes.

Organisation prévisionnelle :

Chaque District organise ses étapes départementales et devra fournir 3 lauréats pour la catégorie U13G et 2 équipes pour la catégorie U13F. Ces lauréats départementaux, seront qualifiés pour la Finale Régionale Futsal de leur catégorie U13G et U13F, prévue à Louanec (22) le 12/04/2025.

❑ Terrain de jeu :

- Terrain de handball (intérieur ou extérieur).
- Délimité par des lignes jaunes : lignes de touche, de but et surface de réparation (trait plein continu à 6 mètres).
- Point de penalty à 6 mètres en face du but (sur la ligne de surface de réparation).
- Point d'engagement au centre du terrain.



❑ Le ballon :

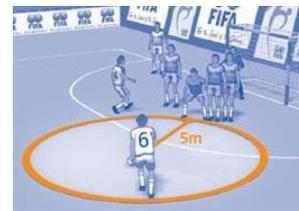
- Ballon spécifique futsal de **taille 4**.

❑ Nombre de joueur(se)s :

- 5 joueur(se)s U12 et/ou U13 G ou F dont le gardien (+5 remplaçant(e)s au maximum).
- 4 joueurs(es) muté(e)s maximum par équipe.
- Pas de possibilité de sous-classement ou de déclassement pour les féminines. (Ex : impossibilité de faire jouer des U14F en U13F)
- Possibilité de faire jouer des licenciées U14F (libre en nombre) dans les équipes U13G.
- Possibilité de surclassement de U11 G ou U11 F à raison de 3 maximum par équipe.
- Nombre illimité de remplacements.
- Les changements peuvent s'effectuer à tout moment de la partie (possession ou non possession de balle). Mais le joueur remplacé doit être sorti avant que le remplaçant ne pénètre sur le terrain, et cela par la zone médiane du terrain (5 mètres de part et d'autre de la ligne médiane). (Utilisation de chasubles pour matérialiser ces mouvements de joueur(se)s).

Fautes et comportement :

- **Pas de contact (Pas de charge).**
- Tous les coups francs sont directs (adversaires à **5m**).
- **Tacles interdits dans les duels.** On ne peut donc lutter pour la conquête du ballon que debout (le seul tacle autorisé est celui de récupération de ballon alors qu'il n'y a aucun adversaire autour de ce joueur).



Pour l'exécution des Coup-Francs :

- Le ballon doit être immobile.
- Les joueurs adverses sont à 5 mètres.
- Le même joueur ne peut pas toucher deux fois de suite le ballon.

Quelques cas particuliers – quelques précisions :

- Suite à une sortie de but, la remise en jeu se fera par le gardien de but, à la main depuis sa surface réparation (impossibilité de marquer directement).
- Le ballon est en jeu dès qu'il quitte les mains du gardien.
- La relance à la main du gardien de but peut être effectuée au sol ou aérienne et peut dépasser le milieu de terrain sans avoir touché le sol.
- Les rentrées de touche seront effectuées au pied (ballon arrêté sur la ligne), un but ne pouvant être marqué directement, les adversaires devront se tenir à 5m. Le joueur a 4'' pour jouer le ballon à partir du moment où il est en capacité de le mettre en jeu.
- Sur coups-francs et coups de pied de coin, les adversaires devront se tenir à plus de 5m du ballon.
- Tous les coups-francs sont directs, excepté en cas de remise au gardien par un partenaire avec prise du ballon à la main : coup-franc indirect sur la ligne des 6m au plus près de la faute.
- Toute faute commise par une équipe dans sa surface de réparation sera sanctionnée d'un penalty.
- Si le ballon touche le plafond, on reprend le jeu par une rentrée de touche.



Temps de jeu / Durée des rencontres

- **Le total du temps de jeu par journée, ne doit pas dépasser 60'.** (Nombre de rencontres à déterminer en fonction du nombre d'équipes)

Temps-mort et cumul des fautes :

Non utilisés. (Sauf si temps de jeu supérieur à 10' par rencontre)

Gardien de but

- Un gardien ne peut pas saisir avec les mains une passe bottée délibérément par un coéquipier (coup franc direct).
- Un gardien ne peut être utilisé (jeu au pied) qu'une seule fois par possession.
- Si le gardien s'empare du ballon avec les mains hors de sa surface : coup franc direct là où le gardien a touché le ballon des mains.
- Le gardien doit remettre le ballon en jeu exclusivement à la main dans les 4 secondes (coup franc indirect s'il touche deux fois de suite le ballon*).
- Tacle interdit pour le gardien dans les duels en dehors de la surface de réparation. (Pied(s) en avance sur le corps)

Précision : Sur une passe en retrait volontaire au pied d'un partenaire, le gardien de but doit jouer au pied et, dans ce cas il est libre de transmettre le ballon sur l'ensemble du terrain (s'il prend le ballon à la main : coup-franc indirect). Il a toujours 4'' pour transmettre le ballon à un partenaire.

*** Si le gardien est sollicité une première fois par un partenaire, il ne pourra l'être une seconde fois durant la même possession tant que le ballon reste en jeu ou tant que l'équipe adverse ne l'aura pas récupéré.**

Coup de pied de réparation :

- Point de réparation à 6 mètres de la ligne de but.
- Joueurs adverses et partenaires à 5 mètres.
- Le gardien de but doit être sur sa ligne.



Coup d'envoi et reprise de jeu :

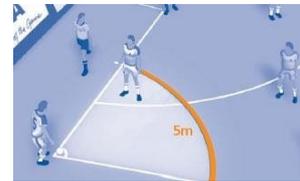
- Engagement au centre du terrain au début de chaque période et après chaque but.
- Coup d'envoi vers l'avant ou vers l'arrière avec joueurs adverses à 3 mètres (derrière le rond central).

❑ **Rentrée de touche :**

- Le ballon doit être entièrement sorti.
- Exécution : exclusivement au pied, ballon arrêté sur la ligne. Ballon à l'arrêt.
- Pas de but direct : reprise du jeu par coup de pied de but (but adverse) ou but ou coup de pied de coin (propre but).
- Joueurs adverses à 5 mètres.
- Exécution dans les 4 secondes à compter de l'instant où le joueur est en capacité de mettre en jeu.
- Rentrée de touche accordée à l'équipe adverse lorsque le ballon touche le plafond ou tout autre élément extérieur. La rentrée de touche sera effectuée sur un côté à hauteur de l'impact.

❑ **Coup de pied de coin (Corner)**

- Uniquement aux pieds.
- Joueurs adverses à 5 mètres.
- Ballon placé dans l'arc de cercle 20 cm pour l'exécution.
- Exécution dans les 4 secondes à compter de l'instant où le ballon est placé dans l'arc de cercle.



❑ **But marqué :**

Un but peut être marqué de n'importe quel endroit du terrain sauf :

- Sur une relance à la main du gardien
- Directement sur une rentrée de touche

Le ballon doit franchir totalement la ligne.

❑ **Décompte des Points :**

Le classement sera établi par addition de points, cumulés match après match en fonction du barème suivant :

Victoire = 48 points, match nul = 24 points, défaite = 12 points et match perdu par pénalité ou forfait = 0 point

Bonus = 12 points si 2 buts marqués ou plus

En cas d'égalité de points entre 2 ou plusieurs équipes, les résultats de l'épreuve des jongleries les départagera (*les résultats des jongleries ne seront pas divulgués, et pris en compte qu'à la fin de la compétition*).

❑ **Le hors-jeu :**

Pas de hors-jeu en futsal.

❑ **Jongleries :**

En catégorie U13, tant au niveau départemental que régional, pour départager les équipes à égalité, il est appliqué le système des jongleries (pas de série de tirs au but)

Cette épreuve doit être réalisée en amont des rencontres.

Un seul accompagnateur par équipe sera autorisé durant l'épreuve dans la zone de jonglerie.

Il sera tenu compte du total des 5 meilleurs résultats parmi les 10 participants de chaque équipe sur la totalité des contacts pieds (*en cas d'égalité, on prend en compte le meilleur 6ème et ainsi de suite...*).

- U13 G : Limitation à 50 contacts pied droit, 50 contacts pied gauche, départ ballon au sol.
- U13 F : Limitation à 30 contacts pied droit, 30 contacts pied gauche, départ ballon au sol ou dans les mains.
- 2 essais par joueur et conservation du meilleur résultat.
- Pas de surface de rattrapage (cuisse ou autre partie du corps).

Pour tous les points non prévus par ce document, il en reviendra à la commission d'étudier et prendre une décision pour tout litige éventuel.

CONTACT LIGUE DE BRETAGNE DE FOOTBALL :

M. Stéphane VALENTIN (Conseiller Technique Régional « Développement et Animation des Pratiques ») :

- Mail : svalentin@footbretagne.fff.fr / Tél : 06 42 54 44 99